

DGOS

# Direction générale de l'offre de soins

Perspectives sur les réseaux de santé  
en périnatalité : missions et CPOM

**CNNSE**

**Mardi 18 juin 2013**

Evelyne Satonnet, chef de bureau, PF3, DGOS  
Yasmine Sammour, adjointe

Emmanuelle, Hedouin, chargée de mission

<http://www.sante.gouv.fr/les-reseaux-de-sante.html>

# SOMMAIRE

- ✓ **Contexte sur les réseaux territoriaux et les réseaux régionaux de santé**
- ✓ **Etat des travaux en cours sur les réseaux de santé en périnatalité**

# Le contexte : réseaux territoriaux et réseaux régionaux de santé

## - Sur les réseaux territoriaux : une recomposition en cours

*Publication du guide méthodologique sur les réseaux de santé « Améliorer la coordination des soins : quel avenir pour les réseaux de santé? » (instruction du 28 septembre 2012)*

Une évolution des réseaux territoriaux déjà engagée en région selon des modalités différentes (SROS-PRS, renouvellement des engagements contractuels)

Des compléments à la boîte à outils « coordination d'appui » en cours au niveau national avec la HAS et l'ASIP Santé, et une traduction dans le cadre des programmes de santé publique

## - Sur les réseaux régionaux : le choix d'un traitement spécifique

- Réseaux régionaux de cancérologie
- Réseaux régionaux de périnatalité

# Etat des travaux sur les réseaux de santé en périnatalité (1/2)

- **Le cadre actuel** : la circulaire du 30 mars 2006 (cahier des charges des RSP)
- **Les travaux en cours** :
  - Un groupe de travail piloté par le ministère (DGOS/DGS), avec des représentants des professionnels (FFRSP, PMI), le président de la CNNSE et des ARS, constitué début 2012 (3 séances) ;
  - Deux volets :
    - **Rentrée 2013** : Révision de la circulaire du 30 mars 2006 sur les missions, incluant un CPOM type des RSP et une proposition de positionnement en appui des acteurs de la périnatalité et de l'ARS
    - **2014** : Modélisation économique du financement des réseaux périnatalité (automne 2013/début 2014) dans le cadre du FIR 2014.

# Etat des travaux sur les réseaux de santé en périnatalité (2/2)

- Un périmètre de missions « garanti » et contractualisé avec deux axes:
  - Appui aux acteurs de l'offre de soins en périnatalité (information, formation, appui méthodologique, etc.), y compris au profit des enfants vulnérables;
  - Apporter son expertise à l'ARS et contribuer à la mise en œuvre de la politique régionale en santé périnatale (organisation des parcours, expertise et contribution à l'animation régionale)
- Un périmètre d'intervention sur l'ensemble du territoire régional



**Merci de votre attention**